

Privilège—M. Stanley Knowles

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mon collègue croit que la raison pour laquelle le ministre ne savait pas qu'il était présent est attribuable au fait que son nom ne figurait pas sur la liste des invités. Bien que de nombreux fonctionnaires à l'échelon territorial et municipal aient été présentés, le député des Territoires du Nord-Ouest ne l'a pas été et son nom n'a aucunement été mentionné de quelque façon que ce soit.

De plus, une réception du genre auquel on est habitué de la part du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a été donnée à Hay River dans la soirée du lundi, et toutes les personnes occupant des fonctions officielles à l'échelon territorial ou municipal y étaient invitées. Étaient également invités d'ex-représentants des Territoires du Nord-Ouest et au moins un ex-député des Territoires du Nord-Ouest au Parlement. Un ex-gouverneur général était également présent. Toutes ces personnes étaient invitées mais le député des Territoires du Nord-Ouest ne l'était pas.

Une voix: Encore un coup honteux des libéraux!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mes amis du parti progressiste conservateur essaient de rejeter le blâme sur le ministre d'État qui s'occupe de la (santé et du sport amateur). Telle n'est pas la réaction de mon collègue des Territoires du Nord-Ouest. Il pense plutôt qu'elle est de son côté et que ce sont des personnes responsables d'un projet financé par l'État qui ont décidé de lui infliger ce camouflet et ce qui est plus grave encore, de s'ingérer dans le processus électoral.

Le fait que l'on puisse chercher à me faire un affront ne me dérange pas. Je peux le supporter. Cela m'arrive d'ailleurs de temps à autre. Cela fait partie de notre métier et j'ai d'ailleurs une bonne carapace. Mais lorsqu'une invitation est contremandée et que toutes les autres sont maintenues et lorsqu'un député qui représente la plus vaste circonscription au Canada n'est même pas invité à une cérémonie qui se déroule dans sa propre circonscription, cela devient une avarie que, j'en suis persuadé, le ministre d'État (Santé et Sport amateur) ne saurait tolérer. En fait, je crois qu'elle sera la première à s'excuser auprès du député des Territoires du Nord-Ouest quand il sera de retour.

Ce qui me paraît grave, c'est que les représentants locaux qui dirigent une entreprise en grande partie, sinon entièrement financée par le gouvernement fédéral, profitent de leur situation pour intimider une personne ou un groupe de personnes dans le contexte d'une élection. A ce moment-là, la chose concerne le privilège parlementaire des députés.

On soutiendra peut-être que le Nouveau parti démocratique des Territoires du Nord-Ouest profite de la présence d'un grand nombre de personnes venues de tous les coins du pays pour tenir un congrès. Cela se défend. C'est peut-être une question d'économie car il suffira d'un seul voyage au lieu de

deux. Et il est absolument absurde de prétendre qu'un congrès ayant lieu dans le sous-sol d'un motel de Hay River entrave le déroulement des Jeux d'hiver de l'Arctique.

Par contre, en voulant intervenir dans le processus électoral, des personnages comme M. Stewart qui est président de la Société des Jeux d'hiver de l'Arctique et maire de Hay River, enfreignent probablement la loi électorale du Canada et ce faisant, il empiète sur le privilège parlementaire des députés.

● (1522)

Il s'est passé trop de choses pour qu'il ne s'agisse que d'une coïncidence. Tout d'abord, une invitation écrite, et non pas une de ces cartes imprimées qui peut être adressée à n'importe qui, mais une lettre personnelle, à laquelle il a été répondu. Puis, par un coup de téléphone, on annonce que, à moins que le congrès ne soit reporté à plus tard, l'invitation sera annulée. On prévient aussi non seulement le bureau du député sur la colline, mais également le chef de notre parti. Puis, il se trouve que l'on omet le nom de mon collègue de la liste des invités conviés à assister à la cérémonie d'inauguration le dimanche après-midi. Enfin, il n'est pas convié à assister à la réception donnée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest le lundi soir. Je le répète, cette succession de faits tend à montrer qu'on a cherché à dissuader un membre de la Chambre d'exercer son privilège qui est de se porter candidat aux prochaines élections.

Il m'a semblé que cette question devait être soulevée sans délai. Sans doute Votre Honneur ne voudra pas rendre de décision tant que le député lui-même ne sera pas revenu de ces Jeux, et j'espère qu'il sera à nouveau mis en candidature ce soir. Votre Honneur voudra sans doute étudier la question, tout comme le ministre d'État (santé et sport amateur) ainsi que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Faulkner), et peut-être même le vice-premier ministre (M. MacEachen) qui est chargé d'appliquer la loi électorale du Canada. Cependant, je dénonce avec toute l'énergie possible une telle ingérence de la part des représentants locaux. Votre Honneur pourrait en d'autres circonstances me dire d'aller me plaindre à eux, là-bas, mais c'est qu'en fait ils accomplissent une fonction financée par le gouvernement fédéral.

Je dénonce énergiquement toute ingérence portant atteinte aux droits de tout citoyen, mais encore plus lorsqu'il s'agit des droits d'un député à la Chambre des communes qui cherche à se faire réélire pour pouvoir revenir à la Chambre. C'est une question qui a causé beaucoup d'inquiétude dans le Nord. J'ai vu certains articles dans les journaux, et il semble s'exercer une certaine discrimination contre la personne du député pour des raisons que je ne préciserai pas, mais j'estime que cette question devrait être tirée au clair.